



Conseil de sécurité

Distr. générale
13 octobre 2006
Français
Original : anglais

Lettre datée du 13 octobre 2006, adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité

J'ai l'honneur de vous faire savoir que votre lettre datée du 4 octobre 2006 (S/2006/811) concernant votre demande de prorogation jusqu'au 31 décembre 2006 du mandat du Bureau de votre Représentant spécial pour la région des Grands Lacs, qui expirait le 30 septembre 2006, a été portée à l'attention des membres du Conseil de sécurité. Ils ont pris note des informations contenues et de l'intention exprimée dans votre lettre.

Alors qu'ils examinaient cette lettre, les membres du Conseil de sécurité ont réitéré la demande qu'ils avaient formulée dans la lettre du Président du Conseil en date du 29 mars 2006 (S/2006/193), tendant à ce que votre Représentant spécial centre ses efforts sur trois priorités dans l'exercice de son mandat :

- a) Aider les pays de la région à convoquer le deuxième Sommet de la région des Grands Lacs le plus rapidement possible;
- b) Faciliter l'adoption par les pays de la région d'un pacte de sécurité, de stabilité et de développement;
- c) Aider les pays constitutifs de la région à faire en sorte que le mécanisme de suivi prévu, qui sera contrôlé au niveau régional, soit pleinement opérationnel d'ici au deuxième Sommet et prendre les mesures nécessaires pour transférer les responsabilités résiduelles des Nations Unies à ces pays.

De plus, les membres du Conseil ont pris note des informations contenues dans la lettre en date du 27 septembre 2006 (S/2006/811, annexe) que vous a adressée la Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale de la République-Unie de Tanzanie et Présidente du Comité régional interministériel de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, concernant l'intention des pays du champ de la Conférence de prendre d'ici au 15 novembre 2006 des décisions sur le lieu, la création et l'organisation du secrétariat régional de la Conférence. Les membres du Conseil attendent avec intérêt de recevoir des représentants de ces pays, le moment venu, des informations supplémentaires sur les décisions qui seront prises.

Le Président du Conseil de sécurité
(*Signé*) Kenzo **Oshima**

